

Mission et démissions dans la création identitaire d'une institution collégiale nationale

Le Collège Glendon (Toronto, Canada), entre 1966 et 1976, est fondé en tant que collège dispensant une éducation bilingue de type arts libéraux. Les deux premières administrations ont façonné le collège et lui ont imposé les fondations sur lesquelles elle repose toujours. À l'aide de documents produits par l'administration, le corps professoral et les étudiants, ainsi qu'à l'aide d'entrevue avec employés et étudiants du collège, l'évolution des descripteurs de Glendon pendant ces 10 années est examinée dans le but de cerner comment le collège se définit. Il est proposé que l'identité de Glendon est constamment remise en cause due à la confrontation entre rêves et réalités. Si le collège est petit physiquement et dans ses corps étudiants et professoral, ses administrateurs voient grands. Ils rêvent d'un collège national bilingue formant de nouveaux citoyens intéressés par les problèmes contemporains du pays. La taille de Glendon et son éthos est à contrecourant des tendances en éducation à l'époque, portant vers la multiversité et la formation spécialisée. Finalement, le désir de fournir un environnement et une éducation bilingue fait face à des problèmes structurels et crée des tensions avec les étudiants. Si Glendon a survécu ces 10 premières années, c'est que ces principaux ont su adapter ses rêves de grandeur et la réalité de ces moyens, au prix d'une redéfinition identitaire constante et non sans tumultes. L'étude du patrimoine identitaire de Glendon permet ainsi de mieux comprendre les problèmes auxquels le collège fait face aujourd'hui.

Mots clés : Identité institutionnelle, Collège Glendon, Université York, bilinguisme, années 60, années 70, éducation

Le Collège universitaire Glendon à l'Université York (Toronto, Canada) a, en 2016, 50 ans. Pour lui refaire une jeunesse, un nouveau principal lui impose une nouvelle structure, rafraîchit ses buts dans l'enseignement supérieur et réaffirme son bilinguisme en désirant augmenter la présence francophone sur le campus (Ipperciel, 2014). Chacun des principaux a ainsi marqué Glendon de son empreinte.



Création identitaire du Collège Glendon

L'administration mise en place par un principal reflète non seulement la vision et les ambitions de celui-ci, mais porte également la facture de son époque.

Glendon a été inauguré en 1966. Son enfance correspond donc à la fin des années 1960s et aux années 1970s. Ce fut une époque mouvementée autant au niveau international que national, où règnent la revendication et l'activisme sur fond de Guerre froide (Brown & Linteau, 1990). Au Canada, le Québec sort doucement de sa Révolution tranquille et se radicalise pour son indépendance et pour la protection de la langue française (Brown & Linteau, 1990). Le Canada prend note de l'insatisfaction du Québec et à travers l'euphorie des célébrations du centenaire de la Confédération et d'Expo 67 ils cherchent à restaurer leur relation (Comité pour l'étude du coût du bilinguisme, 1973 ; Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d.).

L'éducation est au cœur même de la tourmente. Mai 1968 enflamme d'abord la France, mais le feu se propage dans tout l'Occident. Les étudiants demandent une révision complète du système d'éducation supérieure afin de mieux refléter les nouvelles réalités. Les étudiants se font de plus en plus nombreux et proviennent de milieux différents. Le curriculum est figé et ne correspond plus à ce que le marché du travail exige (« Événements de mai 1968 », s. d.).

C'est dans ce contexte que les deux premiers principaux de Glendon, M. Escott Reid, de 1966 à 1970, et M. Albert Tucker, de 1970 à 1976, mettent en place les rouages de Glendon. Dans cette première décennie Glendon cherche à se situer, à faire sa place au soleil, à survivre dans le monde de l'éducation supérieure en tant que petit collège dispensant une éducation bilingue de type arts libéraux, avec accent sur les affaires publiques (Reid, 1965).

Les visions qu'entretenaient M. Reid et M. Tucker pour Glendon reflétaient l'air du temps ; une recherche de renouveau universitaire et la mise en place d'une nation bilingue. Ces premières administrations imposent les fondations sur lesquelles Glendon repose toujours. Il est donc important de s'attarder sur l'impulsion qu'elles ont donnée au collège pour ainsi sonder l'héritage laissé au Glendon d'aujourd'hui. Parfois, les défis rencontrés sont communs à toutes les universités et collèges, mais parfois ils sont uniques à Glendon, à cause de son projet singulier.

À l'aide de documents administratifs, nous examinerons l'évolution des descripteurs de Glendon pendant les deux premières administrations, c'est-à-dire la taille, l'éducation civique et libérale et le bilinguisme. Le but est de cerner comment Glendon se définit. Il est proposé qu'entre 1966 et 1976 l'identité de Glendon est constamment remise en causes dues à la confrontation entre rêves et réalité.

GLENDON RESORT: WHERE EVERYBODY KNOWS YOUR NAME

Glendon est un petit campus, mais petit à quel niveau et à quel point ? Le corps étudiant est limité à Glendon, de même le corps professoral et l'empreinte physique du collège, mais la notion de grandeur est non seulement relative, elle est évolutive.

Création identitaire du Collège Glendon

À l'automne 1966, dès les premiers mois d'ouverture, M. Reid annonce que le collège est trop grand : « Glendon College has started with a total of about 1060 students. Unlike most colleges and universities, we do not want to become bigger. We intend to become smaller ». Le nombre d'étudiants désiré est de 800 ou 950 étudiants (Reid, 1965, p. 8 ; 1966, p. 3). Rapidement, ce nombre est révisé à la hausse face à la réalité financière (Reid, 1968a). En 1968, la cible est de 1200, voire 1250 étudiants (Reid, 1968b, 1968c, 1969b). Ces chiffres sont dans la norme des collèges américains, tels Amherst et Swarthmore, mais supérieurs à ceux des collèges britanniques de 600 étudiants qui ont été donnés comme modèle pour Glendon (Horn & Pietropaolo, 2009 ; Reid, 1968b, 1968c). En novembre 1970, le nombre de 1600 étudiants est mentionné comme plafond possible (McNee Jr & Foucault, 1970). Malgré ce bond du simple au double, Glendon est toujours considéré comme petit dans l'esprit des administrateurs.

L'étudiant idéal est studieux, désire apprendre une deuxième langue et est préoccupé par les affaires publiques. Il est préférable que l'étudiant habite en résidence, il faut donc qu'il en ait les moyens (« Glendon Publicity Appeal », 1973 ; Reid, 1966, 1968a [Annex C]). Ce type d'étudiant tend à rester au collège pour finir son diplôme et privilégie un diplôme spécialisé de quatre ans (Reid, 1966, 1968a, 1969a). Ils sont donc plus sûrs et profitables, la rétention des étudiants étant un problème. En 1968, Glendon perd 60 % de ses étudiants de première année.

Les efforts de recrutement sont alors dirigés vers les écoles privées d'Ontario, du Québec, des forces armées canadiennes, et vers l'Europe. Les corps diplomatiques canadiens sont aussi sollicités (Reid, 1968a). Le problème, dont l'administration n'est que trop consciente, est que le déséquilibre du corps étudiant donne une allure élitiste au collège, et ce en dépit de l'ambition d'avoir un collège représentatif de tous les « income groups, the ethnic groups, the regional groups » du pays (Reid, 1966, 1968b, 1969b ; Trepanier & Englebert, 2014).

D'autres mesures sont prises pour combler les déficiences budgétaires. Comme les résidences ne sont pas pleines, elles accueillent des étudiants externes en quête de logis (Reid, 1967). Le Collège Atkinson College et l'École de formation continue sont encouragés à utiliser les installations de Glendon (Reid, 1968c). Les difficultés financières ont été entrevues dès le départ et ont été partie prenante de la décision de limiter le nombre de disciplines enseignées. Bien sûr, l'administration travaille à obtenir un financement supplémentaire pour Glendon, se justifiant de son statut d'institution émergente, bilingue et de haute qualité, mais la compétition est féroce à un moment où plusieurs autres institutions naissent (Reid, 1968c).

S'il est ardu de recruter suffisamment d'étudiants, il l'est également de recruter des professeurs. Glendon recrute 41 professeurs dans ces deux premières années d'existence. Le corps professoral est assez diversifié, les professeurs proviennent des universités du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Allemagne, de l'Iraq et du

Création identitaire du Collège Glendon

Sri Lanka (Comité pour l'étude du coût du bilinguisme, 1973 ; Reid, 1967). Les professeurs sont aussi jeunes, très près en âge de leurs étudiants (Hopkins, 2016 ; Reid, 1969a ; Tucker, 2016).

M^{me} Elizabeth Hopkins, professeure émérite au département d'Anglais, se souvient que s'il n'existait pas de politique d'embauche à cette fin, la parité homme-femme arriva de façon naturelle. Glendon, selon elle, était même en avance sur le reste de York et les autres universités. Les besoins de Glendon étaient grands et beaucoup de jeunes femmes fraîchement diplômées étaient disponibles (Hopkins, 2016). L'embauche de jeunes professeurs, surtout de femmes, est doublement opportuniste. Elles aident Glendon à équilibrer son budget déséquilibré. Lorsque Glendon compare le salaire moyen de ses professeurs avec ceux de la faculté des arts et sciences, la moyenne de Glendon est inférieure, ce qui s'explique par le fait que les femmes en éducation supérieure en Ontario à ce moment sont classées le plus souvent dans des niveaux inférieurs aux hommes et payées moins cher (Boyd & Association of Universities and Colleges of Canada, 1979, pp. v-ix ; Comité pour l'étude du coût du bilinguisme, 1973, p. 10).

Parce qu'il est près en âge de ces étudiants, parce qu'il n'a que des étudiants de 1^{er} cycle sous sa charge, parce que les deux groupes travaillent en collaboration pour créer et améliorer les cours, la relation entre l'étudiant et le professeur est intime et informelle (Reid, 1968b, 1968c, 1969a ; Reid et al., 1968 ; Sabourin, 1972). L'environnement du campus amplifie cet effet. Glendon est établi sur le campus fondateur de York, originalement en possession de l'Université de Toronto suite à un don de la famille Wood. Le terrain est grand, 84 acres, et possède boisés et jardins. Cependant, l'ensemble est séparé en deux par une falaise et délimité par une rivière et l'environnement bâti autour. Exacerbant l'effet d'isolation le site est, à cette époque, difficilement accessible sans auto (Horn & Pietropaolo, 2009 ; Reid, 1966). Le tout donne une impression de monde à part, indépendant de la grande ville qui l'entoure, surtout qu'un grand nombre d'étudiants sont en résidence sur le campus (Reid, 1966, 1968b). L'effet est renforcé par la disponibilité sur le campus d'une bibliothèque, un centre sportif, une boutique, une galerie et bientôt un théâtre. La vie sociale est active à Glendon entre le café étudiant, les soirées de poésie et boîtes à chansons. Même le principal M. Albert Tucker participe à cette ambiance conviviale et invite des professeurs et étudiants dans sa résidence au deuxième étage du manoir (Baudot, 2016 ; Hopkins, 2016 ; Reid, 1969a ; Tucker, 2016 ; Vallée et al., 2007).

Ajoutons à l'ensemble l'impression de créer conjointement une nouvelle institution, de travailler à une nation canadienne plus unie, et il devient facile de comprendre comment sont créés à la fois une forte impression de communauté, et un effet de country-club (Reid, 1968b ; Sabourin, 1972).

FORMER UN COLLÈGE, RÉFORMER UNE NATION

En plus d'être petit, M. Murray G. Ross, président de l'Université York lors de la fondation de Glendon, et M. Reid ont décidé que Glendon enseignerait les arts libéraux avec emphase sur les affaires publiques (Horn & Pietropaolo, 2009 ; Reid, 1966). La nomination de M. Escott Reid comme principal fondateur de Glendon donne déjà une mesure de cette volonté. M. Reid était un diplomate et homme d'affaires avec une longue expérience de fonctionnaire, son expérience en administration est ample et son éducation de première classe (Donaghy & Roussel, 2004 ; Reid, 1967).

Pour lui, une éducation avec emphase sur le service civil signifie simplement « the development by [the] students of an informed and active interest in public affairs » (Reid, 1966, p. 4), pas nécessairement la formation de politiciens, diplomates ou fonctionnaires. Le désir est de former une nouvelle génération de citoyens au fait et intéressée par les problèmes contemporains du pays, voire du monde (Reid, 1968a [Annex C]). Pendant les premières années, cet éthos de sensibilisation civique est répété sans cesse, puisqu'il fait partie de l'effort de distinction de Glendon face aux autres institutions (Reid, 1966, 1967, 1968a [Annex C], 1968b, 1969a, 1969b).

Pour arriver à ses fins, M. Reid décide d'un curriculum distinctif. L'étudiant devra être en mesure de s'exprimer avec éloquence et élégance, autant à l'oral et à l'écrit, dans les deux langues officielles du Canada (Reid, 1966). Pour ce faire, le français et l'anglais sont obligatoires dans les deux premières années d'études (Reid, 1967, 1968b). Finalement, les étudiants recherchés pour Glendon sont d'une nature particulière, intelligents et sinon politisés, du moins engagés. M. Reid associe le haut rendement académique des étudiants et leur implication politique, leur activisme et leur rébellion (Donaghy & Roussel, 2004 ; Reid, 1967, 1968c).

La biographie de M. Tucker est très différente de celle de M. Reid. Albert Tucker se retrouve très jeune orphelin de père. Il s'engage dans l'armée lors de la Seconde Guerre mondiale. À son retour, il s'empresse de terminer ses études secondaires afin de profiter du programme d'accès à l'université pour les vétérans. Diplômé de l'Université de Toronto et de Harvard, il fut professeur à l'Université de Western Ontario, York et Glendon (Tucker, 2016).

Son expérience dans un environnement d'éducation libérale sur un petit campus à Harvard le marque profondément. C'est de pouvoir répliquer cette expérience qui l'attire à Glendon et forme la base de son ambition pour le collège. Pour lui, une éducation en arts libéraux implique la liberté des étudiants face au curriculum et un sentiment de communauté (Tucker, 2016). Cette vision reflète les raisons qui poussent les étudiants à choisir Glendon. Selon un sondage mené en 1974, les étudiants choisissent une institution postsecondaire pour des raisons de stimulation intellectuelle, d'amélioration personnelle, et un intérêt personnel pour l'étude plutôt

Création identitaire du Collège Glendon

qu'une nécessité vocationnelle. La raison citée pour le choix de Glendon est le petit campus et l'orientation bilingue (Schoenfeld, 1974).

L'orientation de Glendon, et le choix que les étudiants en font est à contre-courant de ce qui se passe dans le monde de l'éducation supérieure à cette période (Donaghy & Roussel, 2004 ; Reid, 1967). La mode est à la multiversité, définie comme une large université contenant des départements dans toutes les disciplines, à la fois dans les humanités et les sciences (Brick, 1998). Elle tend à offrir beaucoup de choix de cours, mais tend aussi vers la surspécialisation au détriment d'une éducation générale (Reid, 1969a). Ce type d'université, dont fait partie le campus principal de York, est né afin de faire face à l'afflux important d'étudiants à l'université suite au baby-boom, à une augmentation des moyens et à la démocratisation de l'université (Brick, 1998 ; Economic Council of Canada, 1967). Cependant, dans ces universités géantes, les étudiants peuvent se sentir pris « in a bureaucratic monolith » avec une « impersonal atmosphere » ; Glendon se pose comme l'alternative du petit et du personnel, tout en offrant la sécurité d'être attaché à York (Reid et al., 1968, pp. 4–6).

Les programmes offerts sont un mélange de flexibilité et de contraintes. Le français et l'anglais sont obligatoires ainsi que deux séminaires spécialisés. Un des séminaires porte sur les études canadiennes, l'autre sur l'éthique sociale (Reid, 1966, 1967, 1969a). En plus, l'étudiant doit suivre quatre cours d'éducation générale. Six des vingt cours qu'un étudiant doit suivre pour obtenir son diplôme doivent être dans un même domaine afin que l'étudiant ne se sous-spécialise pas. Le tout semble contraignant, mais le curriculum est très flexible selon l'administration puisque l'étudiant garde le droit d'explorer toutes les disciplines disponibles (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d. ; Reid, 1969a). Il faut cependant garder en tête que seulement sept programmes sont offerts à Glendon, et que l'offre de cours est relativement petite afin de minimiser les coûts supplémentaires du bilinguisme (Reid, 1968b).

BILINGUISME À DEUX VITESSES

Qu'entend-on par bilinguisme à Glendon ? La définition est changeante, ce qui n'aide pas à fournir aux étudiants les outils nécessaires pour arriver à la maîtrise d'une langue seconde.

Dans un environnement anglophone, puisque le collège est situé « in the traditional heart of English Canada » (Reid, 1967, p. 13), l'aspect bilingue est axé sur l'apprentissage du français : « All students will be required to learn to speak and to read French with reasonable facility » (Office of the principal, 1968, p. 1 ; Reid, 1965, p. 1). Le but est que d'ici 1976 le nombre de cours donnés en français et anglais soient paritaires et qu'aucun cours ne soit enseigné dans les deux langues en même temps (Reid, 1968b ; 1968c). À Glendon, non seulement tous les étudiants apprendront les deux langues, mais ils devront prendre des cours dans les deux

Création identitaire du Collège Glendon

langues indifféremment, contrairement à ce qui se passe à l'Université Laurentienne ou d'Ottawa où les cours sont donnés en parallèle dans les deux langues, un étudiant suivant son programme au complet dans celle qu'il préfère—« a sort of apartheid policy » affirme M. Reid (Office of the principal, 1968 ; Reid, 1969a, 1969b).

En 1970, il devient nécessaire de réviser les buts visés par le bilinguisme face au peu de progrès des étudiants et la faiblesse des inscriptions, attribuée à l'obligation de bilinguisme. Certains suggèrent un but plus réaliste : l'étudiant comprendra le français, mais ne le parlera pas nécessairement (Foucault, 1970). D'autres suggèrent un but encore plus extrême, le bilinguisme spontané ; c'est-à-dire que l'étudiant aura une maîtrise complète de sa deuxième langue, autant à l'écrit qu'à l'oral (Beringer, 1970). Une option retenue est d'ouvrir un courant unilingue. Cette mesure doit être temporaire, tant que le nombre d'inscriptions n'augmentera pas (Tucker, 2008).

Les cours de langues font peu pour l'apprentissage du français. Le problème est triple. Premièrement, deux cours ne sont pas suffisants pour la maîtrise d'une langue. L'administration reconnaît ce fait lorsqu'il mentionne que les étudiants en échange au Québec en troisième année ne seront pas adéquatement préparés pour un cours dans une université francophone, et même rarement prêt pour un cours de même niveau à Glendon (Office of the principal, 1968 ; Tucker, 1970). Deuxièmement, plus de cours sont donnés en anglais qu'en français et les cours disponibles sont plutôt des cours *de* français, il y a peu de cours *en* français. L'étudiant francophone a ainsi plus d'opportunité de devenir bilingue que son homologue anglophone. Finalement se pose aussi la question du français à enseigner : l'européen, le québécois, le franco-ontarien ? Tous se retrouvent à Glendon, mais ne s'entendent pas nécessairement (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d.). Les Franco-ontariens déclarent parfois ne pas parler le français de France (Baudot, 2016). Les étudiants préféreraient pouvoir comprendre les Québécois autant que les Français. Un certain nombre de professeurs sont impatients ou même moqueurs avec les étudiants anglophones ou québécois pendant les séminaires (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d.).

Les professeurs pouvant enseigner en français sont difficile à enrôler (Tucker, 1970). C'est qu'il est difficile d'aller recruter au Québec. Le milieu de l'éducation supérieure et le mouvement nationaliste sont en pleine effervescence, ce qui encourage les professeurs à rester au Québec. Pour y pallier, l'on propose de donner des cours de français aux professeurs (McNee Jr & Foucault, 1970 ; Office of the principal, 1968 ; Reid, 1969a). Certains professeurs prennent en effet des cours intensifs comme Ian Gentles, mais le budget est déficient pour généraliser ces mesures (Tucker, 1970, 2016).

Les étudiants reconnaissent les manquements dans l'offre, et nous permettent d'en apprécier les lacunes, lorsqu'ils déclarent : « C'est nécessaire pour les anglophones de comprendre et d'apprécier la culture de leurs compatriotes francophones pour Glendon à réussir son but biculturel » (Commission sur le

Création identitaire du Collège Glendon

bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d., p. 4). Ce qu'ils expriment c'est que l'ambiance bilingue fait défaut à Glendon. L'informalité serait plus conductrice à un apprentissage de la personnalité francophone, si différente de l'anglaise, ce qui à son tour amènera une meilleure compréhension de la langue (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d.). L'atmosphère reste anglophone à Glendon. Les employés, l'administration, les professeurs et même la signalisation et les services sont en majorité anglophone et la bibliothèque contient peu de livres en français (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d. ; « Résolution », 1969).

La majorité des étudiants sont anglophones (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d.). Le dynamisme du milieu de l'éducation au Québec est un facteur dans cette difficulté autant pour les étudiants qu'elle l'est pour les professeurs. De plus, étudier en Ontario est plus coûteux et le système de prêts et bourses du Québec ne rembourse pas l'étudiant québécois en Ontario (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d.). Le rapport pour la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, en 1968–1969, recommande d'augmenter l'effort auprès de la communauté francophone dans le reste du Canada pour compenser, mais prévient que cette communauté est « anglicisée en partie » et se pliera donc plus facilement à l'utilisation de l'anglais hors des classes (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d., p. 3).

L'administration souhaite un sixième d'étudiants francophones pour que le français devienne une langue de conversation naturelle (Reid, 1969a). Pour augmenter la présence francophone, il est aussi question d'échanger des étudiants avec des universités francophones pendant la troisième année du diplôme (Reid, 1969a). Le Rapport du comité pour l'étude du coût du bilinguisme affirme qu'en 1972–1973, les étudiants francophones représentent seulement 10 % du total des étudiants de Glendon. La suggestion est faite d'amener ce nombre à 33 % d'ici 1976–1977 (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d., p. 3). Mais il ne faudrait pas dépasser ce nombre puisque « Glendon's main linguistic objective is to help Anglophones to improve their knowledge of French, and only secondarily to assist Francophones to become proficient in English » (Reid, 1969a, p. 14).

Le rapport ne précise pas si c'est parce que l'on assume que le francophone maîtrise déjà en partie l'anglais, mais une image de la présence francophone en tant qu'outils d'apprentissage et non d'étudiants se dégage de cette affirmation. Malgré les dénégations de l'administration, des étudiants et professeurs perçoivent l'apprentissage du français à Glendon comme un outil politique pour le moins opportuniste, et cela dérange (Beringer, 1970 ; Reid, 1966, 1969a ; Vallée et al., 2007).

Le client premier de Glendon, c'est l'anglophone. Le francophone est en minorité, n'est pas la priorité, et le sais (Joyal, 1972). Le « French-Canadian yeast » (Reid, 1969b, p. 6) est encouragé à habiter sur le campus où il aura « the largest possible impact on the College community » (Reid, 1969a, p. 22). S'il reçoit une

Création identitaire du Collège Glendon

bourse, ce sera en échange de travail au laboratoire de langue et d'enseignement formel qu'il devra prodiguer afin de compléter l'offre (Office of the principal, 1968). Le francophone sent qu'il « fait partie du programme de bilinguisme de Glendon. . . . Il a cessé d'être un individu indépendant » (Joyal, 1972, p. 3).

Les activités parascolaires, qui se veulent une occasion de réunion, peuvent aussi être l'occasion de heurt. Les activités francophones sont comprises différemment, délassément pour l'un, extension de la salle de classe pour l'autre (Foucault, 1970). Les différences culturelles posent aussi problème dans la nation et à Glendon, les deux groupes appréhendent et comprennent le monde différemment (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d.). Le documentaire *If Not...* en offre un exemple lorsqu'est montrée en parallèle une soirée entre anglophones, où l'on discute sobrement et calmement et une soirée francophone où l'ambiance est endiablée. Seul le sport semble mettre les deux solitudes de Glendon sur la même longueur d'onde (Joyal, 1972).

CONCLUSION

Les occupants du collège forment une petite communauté due à son petit nombre d'étudiants, à la nature expérimentale de son éducation, mais aussi grâce à l'environnement du campus. Si le collège est petit dans sa taille physique et dans son nombre d'étudiants et de professeurs, il l'est moins dans les grands problèmes budgétaires que sa petitesse lui occasionne. Si le budget est restreint, les ambitions des principaux sont grandes.

En tenant ainsi compte de la nature flexible de l'éducation libérale et de la primauté de ce facteur dans le choix des étudiants d'une université, il est plus facile d'appréhender les décisions d'éliminer les obligations de cours de français qui seront prises pendant l'administration de M. Tucker, aussi controversées furent-elles dans le cadre d'un collège national qui tend au bilinguisme.

Une des idées derrière la création de Glendon est d'œuvrer pour un Canada plus juste et uni (Reid, 1968b, 1968c, 1969a). Le collège doit devenir « un Canada en miniature » et être un exemple de bon accord pour le Canada (Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon, s. d., p. 2 ; Reid, 1969b, p. 7 ; « Résolution », 1969, p. 3).

Malheureusement, la communauté est aussi divisée en deux classes. Les anglophones sont la priorité de Glendon. Pour arriver au bilinguisme, il faut beaucoup d'étudiants dont la première langue est le français pour que cette langue devienne une langue d'usage commune à travers le campus et ne soit plus réservée aux salles de classes et activités parascolaires organisées. Glendon n'y arrive pas et revoit ses attentes à la baisse. Le francophone, client secondaire de Glendon, devient l'outil linguistique du collège, pressé de toute part d'offrir son français dans un environnement où cette langue ne semble pas encore naturelle. Cependant, c'est peut-être lui qui gagne le plus. Plongé dans une ambiance anglophone, forcé par la

Création identitaire du Collège Glendon

réalité de l'offre à suivre ces cours presque exclusivement en anglais, le bilingue spontané, c'est lui qui le devient.

Si Glendon a survécu ces 10 premières années, c'est que ces principaux ont su adapter ses rêves de grandeurs et la réalité de ces petits moyens au prix d'une redéfinition identitaire constante et non sans tumulte.

Alors que débute le deuxième cinquantenaire du collège, il serait intéressant de confronter l'analyse de la première décennie avec les quatre suivantes afin d'établir si elles ont toutes été aussi tumultueuses et si les problématiques rencontrées sont permanentes ou cycliques. La question du bilinguisme en tout cas semble aussi à l'ordre du jour aujourd'hui qu'il y a 50 ans.

BIBLIOGRAPHIE

- Baudot, A. (2016, février). Entrevue d'Alain Baudot par Diane Hoffmann le 23 février 2016 à Toronto.
- Beringer, W. (1970, juillet 17). A personal memorandum. Memorandum.
- Boyd, M., & Association of Universities and Colleges of Canada. (1979). *Rank and salary differentials in the 1970s: a comparison of male and female full-time teachers in Canadian universities and colleges*. Association of Universities and Colleges of Canada.
- Brick, H. (1998). *Age of contradiction : American thought and culture in the 1960s*. Twayne Publishers.
- Brown, C., & Linteau, P.-A. (1990). *Histoire générale du Canada*. Boréal.
- Comité pour l'étude du coût du bilinguisme. (1973, juin). Rapport du comité pour l'étude du coût du bilinguisme.
- Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon. (s. d.). Rapport pour la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à Glendon.
- Donaghy, G., & Roussel, S. (2004). *Escott Reid : diplomat and scholar*. McGill-Queen's University Press.
- Economic Council of Canada. (1967). *The Canadian economy from the 1960's to the 1970's*. R. Duhamel.
- Événements de mai 1968. (s. d.). Dans *Encyclopédie Larousse en ligne*. http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/evénements_de_mai_1968/131140
- Foucault, A. (1970, juillet). To : Members of the Ad Hoc Committee on Bilingualism. Memorandum.
- Glendon Publicity Appeal. (1973).
- Hopkins, B. (2016, mars 4). Entrevue de Beth Hopkins par Amélia Sauvé le 4 mars 2016 à Toronto.
- Horn, M., & Pietropaolo, V. (2009). *York University : the way must be tried*. McGill-Queen's University Press.

Création identitaire du Collège Glendon

- Ipperciel, D. (2014, décembre). Donald Ipperciel, nouveau principal de Glendon. *La revue de Glendon*, 11(3). <http://www.glendon.yorku.ca/alumni/fr/la-revue-de-glendon-volume-11-edition-3/donald-ipperciel-nouveau-principal-de-glendon/>
- Joyal, R. (1972, janvier). Variation sur un thème épuisé. *University Affairs*, 2–3.
- McNee Jr, J., & Foucault, A. (1970, novembre). To the members of the Presidential Task Force on the Future of Glendon. Memorandum.
- Office of the principal. (1968, mars 1). Submission by Glendon College of York University to the government of the province of Ontario requesting special financial assistance for the support of its bilingual and bicultural programme.
- Reid, E. (1965, septembre 16). Glendon College Curriculum.
- Reid, E. (1966, novembre 2). A statement on Glendon College. Memorandum.
- Reid, E. (1967, mai 16). Annual report by the principal. Memorandum.
- Reid, E. (1968a, mai 6). Recruitment and retention of student body of adequate numbers and high quality. Memorandum.
- Reid, E. (1968b, septembre 9). The special nature of Glendon College. Its disadvantages and advantages.
- Reid, E. (1968c, novembre 1). Submission to the committee on university affairs. Memorandum.
- Reid, E. (1969a, avril 24). The objectives of Glendon College, York University, Toronto. Memorandum.
- Reid, E. (1969b, novembre 27). Address by the retiring Principal.
- Reid, E., Harris, H. S., Tucker, A., Council of Student Union, & student representatives on the Faculty Council. (1968, septembre 9). The future of Glendon College.
- Résolution dans le but d'encourager le bilinguisme a Glendon. (1969, juin).
- Sabourin, R. (1972, janvier). Glendon : Un collège universitaire, bilingue à Toronto. *University Affairs*, 2.
- Schoenfeld, S. (1974, octobre). 1974 survey of Glendon College Students.
- Trepanier, J., & Englebert, R. (2014). The 'bilingual incubator' : Student attitudes towards bilingualism at Glendon College, 1966–1971. *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation*, 26(1), 26–47.
- Tucker, A. (1970, février 24). Statement by the Principal on the new proposal of the French Department to make French optional in the second year.
- Tucker, A. (2008, novembre). Glendon and the Unilingual Stream 1971–1990.
- Tucker, A. (2016, février). Entrevue d'Albert Tucker par Sandra Roy le 5 février 2016 à Toronto.
- Vallée, J., Larose, P., & National Film Board of Canada. (2007). *If not*. National Film Board of Canada.